

<b>Objectifs de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les règles de conduite et de manœuvres en sécurité</li> <li>▪ Connaître les manœuvres de secours et de dépannage</li> <li>▪ Utiliser convenablement son harnais antichute</li> <li>▪ Obtenir le CACES® correspondant</li> </ul>
<b>Public et prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Toute personne appelée à conduire une plateforme élévatrice de personne</li> <li>▪ Maîtrise suffisante de la langue Française pour la compréhension des instructions</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 jours + 1 jour de tests CACES® soit 28 heures</li> </ul>
<b>Méthodes et Moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vidéo projection de documents.</li> <li>▪ Mise en œuvre d'outils pédagogiques favorisant la participation active des stagiaires</li> <li>▪ Alternance théorie et pratique</li> <li>▪ Remise de documents résumant le contenu de la formation.</li> </ul>
<b>Validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CACES® : le participant passera les tests théoriques et pratiques conformément à la recommandation R 486 de la CNAM</li> <li>▪ Validation des connaissances relatives au port du harnais de sécurité en PEMP</li> <li>▪ Une attestation de formation nominative</li> </ul>

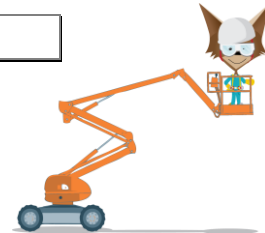
## CONTENU

Catégories selon la R 486 de la CNAM

### PARTIE THEORIQUE

#### Sensibilisation à la sécurité :

- L'accident du travail
- Responsabilités (chef d'entreprise – conducteur)
- Prévention des accidents du travail
- Rôles des différentes instances



#### Textes réglementaires et recommandations CNAM

- Arrêté du 26 septembre 2025
- Recommandation R486 de la CNAM

#### Présentation des différents types d'élévateur de personnel

- Définition
- Classification
- Technologie
- Présentation des organes de sécurité
- 

#### Notions physiques et mécaniques

- Unités de levage (kg ; tonne ; daN ; kN...)
- Couple et moment de renversement / Notion de stabilité

#### Règles de conduite et de sécurité

- Respect des règles, mise en position travail de l'appareil
- Vérifications
- Les EPI contre les chutes de hauteur (si mentionné dans la notice d'instructions)
- Consignes de conduite - Consignes de dépannage - Consignes de sauvetage
- Remisage



**CONTENU**

**Les EPI contre les chutes de hauteur**

- Présentation.
- Normes et caractéristiques
- Règles d'utilisation.

**PARTIE PRATIQUE**

**Pour toutes les catégories de plateforme élévatrice mobile de personne :**

Pour les débutants une prise en main des appareils est nécessaire, réalisations de manœuvres spécifiques afin que le stagiaire s'assure par lui-même des capacités du matériel.

- Contrôle, mise en œuvre et port des EPI contre les chutes de hauteur (si mentionné dans la notice d'instructions)
- Connaissance avec l'appareil et ses différents organes
- Prise de poste et vérifications
- Adéquation PEMP / sol et environnement : étude de la configuration du terrain, évaluation des risques, mise en place de mesures de prévention (balisage)
- Manœuvres diverses à partir du poste de sauvetage
- Manœuvres diverses à partir du poste de dépannage
- Exercices de précision adaptés au type d'appareil mis à disposition

**Exercices liés la conduite et à l'application des règles de sécurité en fonction des catégories concernées :**

**Note : les cases grisées correspondent aux manœuvres concernées par la catégorie**

Exercices spécifiques	Points d'évaluations selon R486	Cat.A RS7000	Cat.B RS7001
		18/12/2024 / INRS	
Mise en place conduite et manœuvres	4/5/6		
Conduite et manœuvres	7/8		
Fin de poste maintenance	9		
Si option : Chargement déchargement sur un porte-engins/préparation transport/préparation arrimage	1/2/3/4		

**Remarques :**

L'aptitude médicale au poste de conducteur doit être vérifiée avant délivrance de l'autorisation de conduite- point « a » de l'arrêté du 26 septembre 2025

**Suivant le point « C » de l'arrêté du 26 septembre 2025, le conducteur devra avant la délivrance de l'autorisation de conduite : connaître les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes.**

**Nota :** Les stagiaires devront s'équiper d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, de gants de travail, d'un casque avec jugulaire et d'un harnais de sécurité avec longe.